

## Le Conseil Municipal : un marathon somme toute consensuel



## Le Conseil Municipal : un marathon somme toute consensuel

Le 12 octobre 2018 NICE PREMIUM

Plusieurs questions étaient à l'ordre du jour hier au Conseil Municipal qui s'est déroulé tout au long de la journée. Qui dit que les élus ne travaillent pas ? Faute d'un règlement approprié, un nombre important de délibérations doivent être débattues et votées. Compte tenu du manque de méthode dans la présentation des dossiers de la part des relatoeurs ( une bonne idée serait de leur faire profiter des futurs cours de formation qui seront dispensés au Théâtre de l'Artistique) , de l'éclatement des groupes d'opposition ayant chacun le droit de parole, de l'inévitable syndrome de l'effet miroir ( comment empêcher quelqu'un d'écouter sa voix ?) , comment s'étonner qu'une séance puisse durer 10 heures ? Ah, à ne pas oublier que les délibérations, avant d'arriver en séance, sont examinées en commission et que , de près des 150 délibérations, que 9 ont enregistré un ou plusieurs votes contraires et 31 des abstentions. Comment ne pas voir les marges de productivités et efficacités possibles ?

### Travaux

La requalification et sécurisation du trottoir sud section rue Lenval/Port de Carras , dernier acte de la remise à nouveau de la Prom'.

*"Préserver et valoriser ce site emblématique fait partie de mes préoccupations. En ce nous avons initié la démarche d'inscription de la Promenade au patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour accompagner cette démarche, j'ai souhaité que que notre Promenade des Anglais retrouve toute sa splendeur et participe ainsi à l'amélioration du cadre de vie. Le montant s'élève à 10,5 millions d'€ ; la ville y participant pour 3 millions d'€ au titre des Espaces Verts. Les travaux démarreront fin 2018 pour s'achever à l'été 2019." , Christian Estrosi.*

### Espace public

Tarifs des occupations du domaine public. Ils sont révisés dans le but de supprimer la tarification issue de la délibération n° 1.16 du 27 avril 2015. Cette délibération revient sur la réglementation dite loi Pinel, dans le prolongement du plan commerce et plus particulièrement pour accompagner les professionnels de la restauration et de l'hôtellerie, contribuant à la renommée touristique de Nice. Cette loi , impactait lourdement le coût des occupations du domaine public.

*"Par cette délibération, je souhaite présenter une nouvelle aide aux commerces et restaurateurs de notre ville. Je souhaite supprimer les deux mécanismes de la Loi Pinel, en unifiant les tarifs applicables. Cette proposition concerne aujourd'hui 324 établissements sur 900 à l'échelle de la ville. Plus de 800 000 € seront réinjectés pour soutenir l'investissement et l'emploi" , Christian Estrosi*

## Urbanisme

Le Conseil municipal a donné un avis favorable à la déclaration de projet d'aménagement du site des Combes ( zone Saint-Isidore) emportant mise en compatibilité des dispositions du plan local d'urbanisme de Nice.

En fait, il s'agit de rénover totalement une vaste zone ( 60000 m<sup>2</sup>) , occupée aujourd'hui de manière désordonnée , en immeubles du bureau, commerces et ...quelques logements (2% de la surface).

Cette option ne pouvait passer sous silence : l'intervention ponctuelle de Paul Cuturello ( Un autre avenir pour Nice) rappelait le déficit de logement surtout en terme de mixité. Le problème est toujours le même : les promoteurs optent pour les solutions les plus rémunératrices, les besoins en terme de logements à prix accessibles augmentent, les offices des HLM auront moins de moyens.

Concernant le cas d'espèce ( les Combes) on est encore loin d'une solution définitive, la délibération est seulement le premier acte d'une procédure qui s'annonce longue.

## Éducation

Le projet éducatif de territoire de la ville de Nice, pour une durée de 3 ans.

Ce projet intègre un "plan mercredi" ( Nice est revenue à la semaine de 4 jours) et une charte de qualité.

Son but est de favoriser l'apprentissage des savoirs, à l'épanouissement et à l'émancipation en proposant un parcours qui présente plusieurs modalités différenciées durant les temps scolaires, péri et extrascolaires.

## Sécurité

Un accord sur la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance 2018-2021 a été convenu avec le Préfet des Alpes-Maritimes, le Procureur de la République et le Président du Conseil Départemental . Avant fin 2018 il fixera un cadre de référence et des priorités d'actions.

Les résultats de cette collaboration sont probants : entre 2013 et 2017 ( période de la précédente convention) le différentiel a été de 68% des viols avec violence, 43% des vols à la tire, 57% de verbalisation des bruits de voisinage.

Encore plus significative est la baisse de la délinquance générale : - 15,4% ( 2012-2016).

A signaler que , depuis novembre 2015, l'ouverture d'une Maison pour l'accueil des victimes.

La formule a donc fait ses preuves, il ne reste que persévérer dans cette voie pour conforter le bien-vivre des niçois et visiteurs ?

Dans la même direction, une cellule municipale sera chargée de se relayer avec la Préfecture dans le cadre de la prévention et contrôle de la radicalisation.

## Candidature au Patrimoine mondial de l'Unesco

Dans le cadre de démarches en cours et pour renforcer le dossier de candidature, Nice demandera auprès du Ministère de la Culture l'attribution du label national "ville d'art et de l'histoire'.

## Stationnement

Après une mise en route laborieuse ( nous voulons avancer par tentatives et revoir notre copie si on s'aperçoit quelle est pas bonne" - dit Christian Estrosi ) , le stationnement payant sera progressivement étendu en périphérie du centre-ville . Premier cas, le boulevard de la Madeleine où la situation chaotique le demande- selon Gaël Nofri, en charge du dossier. Ce n'est pas l'avis de Patrick Allemand ( Un autre avenir pour Nice) partisan de la gratuité.

Même si la situation est loin d'être stabilisée ( elle le sera jamais ?) , les premières chiffres montrent une évolution favorable : 2 voiture par place aujourd'hui au lieu de 0,6, avant.

Diverses proposition et voeux ont été présentées par le groupe Un autre avenir pour Nice :

(i) la proposition pour rendre l'accès aux promenoirs batailles de fleurs et Corso gratuit pour les personnes handicapées titulaires d'une carte d'invalidité d'un taux supérieur ou égal à 80% et leur accompagnant a été approuvée

(ii) le voeux pour demander à la SNCF de revenir sur la décision de limiter l'ouverture des guichets dans les gare TER a été approuvée

(iii) le voeux pour rendre gratuit le stationnement dans la journée de samedi a été rejetée